

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2019/07/16-05

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 16 juillet 2019, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 11 juillet 2019 portant sur l'objet de la présente délibération,

Vu l'avis du conseil de l'IUT de Marseille en date du 08 juillet 2019,

DÉCIDE :

OBJET : Contrat d'objectifs et de moyens 2018/2022 de l'IUT

Le conseil d'administration approuve le contrat d'objectifs et de moyens 2018/2022 de l'IUT annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

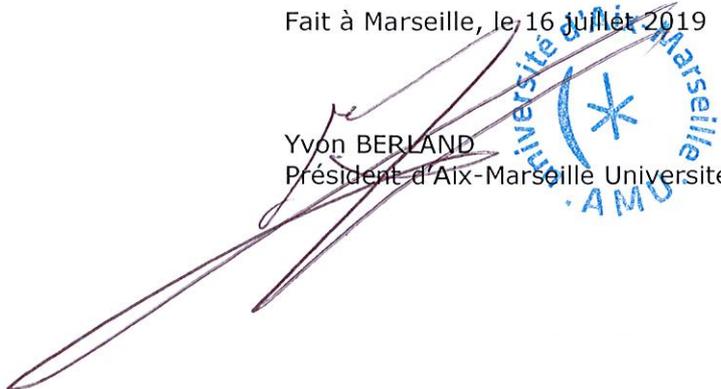
Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 16 juillet 2019

Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université



CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Sous couvert d'approbation par le Conseil d'IUT en date du et du Conseil
d'Administration de l'Université d'Aix-Marseille en date du

Entre

L'Université d'Aix-Marseille

58 Boulevard Charles Livon

13284 Marseille cedex 7

Représentée par son Président, M. Yvon BERLAND

Et

L'Institut Universitaire de Technologie d'Aix-Marseille

413 Avenue Gaston Berger

13625 Aix-en-Provence cedex 1

Représenté par George DORGAL, Président du Conseil

Et dont la Directrice est Sophie LENGRAND-JACOULET

Sommaire

Préambule

L'Université d'Aix-Marseille (AMU), née de la fusion de trois universités de l'Académie d'Aix-Marseille, a été créée par décret du 24 Août 2011. L'IUT d'Aix-Marseille, composante d'AMU est né de la fusion des 3 ex-IUT de cette université par arrêté ministériel du 29 Octobre 2012. Le précédent Contrat d'Objectifs et de Moyens portait sur la structuration de l'IUT suite à cette fusion et ses relations avec l'Université dans ce cadre pour la période 2013-2018.

Partant du bilan du précédent Contrat d'Objectifs et de Moyens, ce nouveau contrat a pour objectif de développer une politique ambitieuse de l'IUT pour 2018-2022, co-construite avec l'ensemble des personnels lors d'une journée de réflexion collaborative le 27 septembre 2018 (synthèse en annexe 2), en cohérence avec la stratégie d'Aix-Marseille Université.

Cette politique se fonde sur les trois piliers identitaires des IUT :

- Le caractère technologique et professionnalisé de ses formations : enseignements généraux traditionnels y voisinent avec des enseignements de technologies spécifiques et de sciences connexes, permettant aux d'étudiants d'acquérir des compétences pratiques en lien avec différents domaines de la vie professionnelle. Ces enseignements technologiques et professionnalisés ont un coût spécifique tant en matière d'encadrement que de financement. Pour autant, l'IUT s'inscrit pleinement dans la politique budgétaire de l'Université d'Aix-Marseille.
- L'insertion territoriale : depuis leur création, les IUT ont activement contribué à répondre aux problématiques d'aménagement du territoire en créant, à la demande des collectivités territoriales, des sites d'enseignements délocalisés afin d'être au plus près des populations. *Pour l'IUT d'Aix-Marseille, la réalité de ce maillage territorial, se traduit aujourd'hui par la gestion de 8 sites délocalisés, en plus de ses 2 sites principaux.*
- L'appartenance à un réseau national : l'ensemble des IUT de France est représenté par l'Association des Directeurs d'Institut Universitaire de Technologie (ADIUT) et l'Union Nationale des Présidents d'Institut Universitaire de Technologie (UNPIUT). Le réseau des IUT regroupe aujourd'hui 130.000 étudiants. L'ADIUT est l'interlocuteur privilégié du Ministère pour toutes les questions concernant l'évolution des IUT. Rappelons que les programmes pédagogiques nationaux (PPN) sont élaborés dans des instances paritaires : Commissions consultatives nationales (CCN), Commissions pédagogiques nationales (CPN) où se retrouvent à la fois des professionnels, des universitaires et le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'objectif stratégique de l'IUT d'Aix-Marseille reste le même que celui exprimé dans le contrat précédent d'autant plus qu'il est au centre de la réflexion nationale actuelle sur le DUT en 180 ECTS :

Devenir, à moyen terme, un modèle de référence dans le paysage de l'enseignement universitaire technologique professionnalisé à bac + 3 : *il s'agit pour l'IUT de développer un modèle pédagogique efficace pour la réussite de ses étudiants, adossé à de nouvelles ressources propres et proche du monde professionnel.* Pour cela, l'IUT doit aussi garantir un cadre permettant l'épanouissant des personnels dans leurs missions et carrières. L'IUT entend atteindre cet objectif par des projets de développement qui s'inscrivent dans les axes stratégiques de l'Université d'Aix-Marseille : la politique d'innovation, le lien recherche/formation, la démarche qualité.

I Bilan et perspectives sur l'offre de formation

1.1 Le DUT : Bilan et stratégie pour 2018-2022

- Bilan

L'offre de formation de l'IUT couvre la quasi-totalité des spécialités de DUT avec la répartition suivante : 17 spécialités de DUT, 6 DUT tertiaires, 11 relevant du secteur secondaire, 9 proposés en alternance.

Pluridisciplinaire, l'offre de formation s'est développée au fil du temps à la fois pour satisfaire les besoins du monde professionnel et pour apporter une réponse aux demandes des collectivités territoriales : aujourd'hui par exemple, les formations de l'IUT répondent aux besoins de formation liés à la ruralité dans les Alpes, à l'insertion professionnelle des jeunes issus de quartiers défavorisés à Marseille St Jérôme, à la spécificité culturelle d'une ville à Arles.

Les bacheliers qui s'inscrivent en DUT ont le choix de suivre leur cursus en formation initiale ou en alternance : l'IUT a fait en effet le pari d'offrir la possibilité de l'alternance dès la première année de DUT.

L'enseignement en DUT est marqué par la présence de nombreux TP nécessaires à la transmission des compétences technologiques.

a) Effectifs DUT (2018/2019)

	Formation	Totale	Formation Classique	Formation en alternance	Formation Continue	Part boursier/classique
2013/2014	DUT1	2137	1979	150	8	41%
	DUT 2	1631	1420	165	46	42%
	Total DUT	3768	3399	315	54	41,50%
2018/2019	DUT1	2168	2005	155	8	40%
	DUT 2	1733	1511	184	38	43%
	Total DUT	3901	3516	339	46	41,50%
Évolution	DUT1	1,45%	1,31%	3,33%	0,00%	-2,44%
	DUT 2	6,25%	6,41%	11,52%	-17,39%	2,38%
	Total DUT	3,53%	3,44%	7,62%	-14,81%	0,00%

Source APOGEE

Les effectifs de DUT ont cru malgré un nombre constant de groupe de TD le taux de remplissage étant meilleur. On note une forte croissance en DUT 2 liée à un meilleur taux de réussite en première année. L'alternance a fortement cru s'appuyant sur une politique volontariste de l'IUT. Les effectifs en formation continue pure ont quant à eux baissé en raison d'une baisse des financements.

b) Taux de pression et taux d'attractivité

En 2014, les DUT étaient déjà des formations attractives : le taux de pression (rapport du nombre de dossiers reçus par DUT sur le nombre de places offertes en 1^{ère} année de DUT) y est de 7,1 pour l'ensemble des DUT, avec des valeurs variant de 14,3 à 3,5 selon les

départements. En 2018, cette attractivité s'est renforcée, le ratio est de 17 pour l'IUT et varie de 5,5 à 46,8. L'attractivité a fortement cru avec cependant de fortes disparités selon les spécialités et les sites.

Afin de favoriser l'accueil des bacheliers technologiques, un dispositif de continuum entre la terminale et le DUT 1, le pass IUT, a été mis en place. Les élèves désireux d'intégrer l'IUT sont formés sur diverses thématiques (mathématiques, méthodologie...) par un enseignant de terminale et d'IUT. A ce jour, le pass IUT concerne :

- Pour les spécialités tertiaires :
 - 2017-2018 : 105 élèves retenus sur 174 candidatures (séances alternées entre Aix et Marseille),
 - 2018-2019 : 224 élèves de terminale STMG retenus (120 pour Aix et 104 pour Marseille) sur 245 candidatures (6 séances sur les 2 sites d'Aix et Marseille)
- Pour les spécialités secondaires :
 - 2017-2018 : 93 élèves de terminale STI2D et STL retenus sur 140 candidatures (4 séances à Marseille et 2 séances à Aix). Sur les 93 élèves retenus, environ 60 ont été assidus à toutes les séances.
 - 2018-2019 : 89 élèves de terminale STI2D et STL retenus (36 pour Aix et 53 pour Marseille) sur 110 candidatures (6 séances sur les 2 sites d'Aix et Marseille)

Grâce à ce dispositif et la communication accrue vers cette cible, les bacheliers technologiques représentent en moyenne 30% des effectifs de DUT première année.

Enfin, l'IUT remplit son rôle d'ascenseur social avec 41% des inscrits qui sont boursiers.

c) Taux de réussite au DUT

Le taux de réussite des étudiants est en très légère baisse la dernière année :

Cohorte	Diplômés en 2 ans en	Diplômés en 3 ans en	Taux de réussite en 2 ans	Taux de réussite en 3 ans
2012	2014	2015	68,53%	76,23%
2013	2015	2016	68,06%	75,93%
2014	2016	2017	67,48%	76,41%
2015	2017	2018	67,36%	75,91%
2016	2018	2019	68,84%	N.D
2017	2019	2020	66,11%	N.D

Source Apogée

Cette légère baisse s'explique par une part croissante du nombre de bacheliers technologiques dans les effectifs de l'IUT et une augmentation globale des effectifs. Le taux de réussite de ces bacheliers se situent autour de 50% en deux ans. Des actions d'accompagnement spécifiques, développées dans la partie pédagogie active, doivent être mises en place pour enrayer ce phénomène sans diminuer le niveau d'exigence.

- Stratégie

La stratégie de l'IUT sur le DUT pour 2018-2022 repose sur plusieurs axes.

- Affirmer une identité territoriale

Les DUT sont inscrits dans un territoire et, à travers le programme pédagogique national, permettent une modulation des programmes à hauteur de 20% pour tenir compte des spécificités locales. Ce travail, déjà initié au sein de département, donne une identité forte à chaque site ou département. Par exemple, le département GEii de Salon a une coloration aéronautique en cohérence avec le territoire, le département GACO de Digne une coloration développement durable et économie solidaire. Cette stratégie doit être généralisée.

Indicateur : existence d'une spécificité thématique sur chaque site.

- Ouverture d'un DUT Génie Civil-construction durable

La région Sud Provence Alpes Côte d'Azur est la seule à ne pas proposer cette formation Génie Civil dans son offre DUT. Cette spécialité est pourtant plébiscitée par les entreprises de construction et attractive pour les étudiants. Malgré les démarches de l'ancien IUT de Marseille, le projet de création d'un tel département n'avait pas abouti. Le nouveau dossier est le fruit d'un travail étroit avec Polytech afin de mutualiser bâtiment et moyens : le projet présente désormais les contours d'un véritable pôle universitaire de Génie Civil et sera présenté au conseil d'institut cette année.

Indicateur : Ouverture du département génie civil et construction durable

- Le renforcement du développement des flux de bacheliers technologiques et du continuum -3/+3

Le pass IUT a créé des relations avec les lycées partenaires. Il concerne aussi bien les spécialités secondaires que les tertiaires. Les enseignants de lycée et d'IUT travaillent de concert pour préparer et sélectionner des bacheliers technologiques pour réussir en DUT. Pour le prochain contrat, ce dispositif sera maintenu.

Indicateur : Nombre de lycéens concernés par le dispositif Pass IUT

Par ailleurs, l'information auprès des enseignants du second degré et des élèves de terminale doit être renforcée plus largement afin d'améliorer l'orientation vers les filières de DUT. Pour les élèves, l'IUT d'Aix-Marseille a déjà été moteur en mettant en place le Test d'Accompagnement Métiers (TAM) et est en train de développer un serious game d'orientation sur application mobile. Concernant les enseignants, les conventions lycées (25 à ce jour), les forums et la participation aux JPLPO doivent être maintenus et développés.

Indicateur : Nombre d'outils déployés à destination des professeurs principaux.

1.2 La Licence professionnelle : Bilan et stratégie pour 2018-2022

- Bilan

En Licence professionnelle, la campagne d'accréditation a permis de clarifier l'offre de formation. En utilisant l'approche par compétences, chaque porteur de licence professionnelle a identifié un ou plusieurs métiers cibles. Les compétences requises pour

ce/ces métiers ont ensuite été établies et ont structuré les maquettes. Les redondances identifiées dans le précédent contrat ont donc été gommées à cette occasion en repositionnant les licences dont les thématiques sont proches différemment.

Dès l'origine, des LP en alternance ont été proposées aux étudiants et cette modalité d'enseignement s'est développée de façon continue au fil du temps. La fusion a permis des extensions de périmètre pour l'apprentissage, et aujourd'hui, l'IUT propose la quasi-totalité de ces licences professionnelles en alternance.

a) Effectifs Licences professionnelles (2018/2019)

	Modalités d'enseignement	Formation initiale	Contrats de Prof.	Contrat d'apprentissage	Formation continue	Total	Boursiers
2014	LP	416	320	223	78	1037	186
	Part modalités	40%	31%	22%	8%	100%	45%
2018	LP	261	360	356	105	1082	107
	Part modalités	24%	33%	33%	10%	100%	41%
Évolution	LP	-37,26%	12,50%	59,64%	34,62%	4,34%	-42,47%
	Part modalités	-40,00%	6,45%	50,00%	25,00%	0,00%	-8,89%

Source APOGEE

La stratégie de promotion de l'alternance a porté ses fruits. A ce jour, les effectifs en apprentissage ont cru de 50%. Les effectifs en contrat de professionnalisation n'ont cru que de 6,5%, car de nombreuses formations en contrat de professionnalisation ont évolué vers l'apprentissage. La plupart des étudiants étant des salariés, la part des boursiers a fortement chuté.

b) Origine du recrutement

		DUT	Dont DUT IUT	BTS	Autres
2014	Ensemble des LP	394	276	490	153
	Part origine	38%	27%	47%	15%
2018	Ensemble des LP	375	278	525	182
	Part origine	35%	26%	48%	17%
Évolution	Ensemble des LP	-4,82%	0,72%	7,14%	18,95%
	Part origine	-7,88%	-2,31%	1,58%	15,22%

Source APOGEE

La part des BTS inscrits dans les licences professionnelles est majoritaire et a tendance à se renforcer au détriment des DUT. L'essentiel des DUT proviennent de l'IUT d'Aix-Marseille. La part des L2 reste minoritaire et devra être considérée au niveau d'AMU dans le cadre de la loi ORE.

- Stratégie

L'offre en licence professionnelle est désormais stabilisée, organisée en approche par compétences et clarifiée. La stratégie sur les licences professionnelles repose sur 2 axes :

- Développer l'alternance

La politique de développement des contrats de professionnalisation et d'ouverture en apprentissage sera maintenue afin que toutes les licences professionnelles accueillent de façon pérenne ce type d'étudiants. Cette modalité pédagogique est particulièrement adaptée pour ces diplômés à vocation d'insertion professionnelle et permet une transition vers l'emploi à travers une première expérience conséquente.

Indicateur : part des étudiants en alternance dans les effectifs de licences professionnelles.

- Renforcer l'attractivité des licences professionnelles pour les DUT

La part de DUT dans les licences professionnelles reste faible, même si localement elle est au-dessus de la moyenne nationale. L'objectif est de promouvoir les LP en interne, notamment à travers un plan « Le projet professionnel Personnalisé ». De même, au niveau national, l'ADIUT a référencé l'ensemble des LP portées par les IUT et souhaite mettre en place des actions afin de favoriser l'accueil des DUT en LP.

Indicateur : part des étudiants de DUT dans les effectifs de licences professionnelles.

1.3 Le DUT en 180 ects, un nouveau défi ?

Dans le cadre de la transformation de l'économie et de l'élévation du besoin en compétences, l'ADIUT (assemblée des directeurs d'IUT) a déposé une proposition de création d'un nouveau diplôme à bac +3 en 180 crédits ECTS. Ce DUT en 180 ECTS reprend les éléments fondamentaux qui font aujourd'hui le succès des IUT, tant auprès des lycéens que des employeurs. En se fondant sur l'enseignement par la technologie, il vise à accroître l'employabilité à bac +3 pour répondre aux besoins en cadres intermédiaires du monde professionnel et à améliorer la réussite des étudiants sur le cycle L, notamment des bacheliers technologiques. Le descriptif des enjeux et objectifs du DUT en 180 ects est disponible en annexe 3. A ce jour, le DUT en 180 ects est dans une phase de négociation avec le ministère. Si ce dernier valide le projet, la structure même de l'offre de formation et les articulations entre les diplômes (DUT/LP) de l'IUT seraient à repenser. Le contenu, lui aussi, serait changé. En effet, le futur diplôme serait organisé de façon plus progressive et par blocs de compétences. Ce serait sans conteste la réforme la plus importante depuis la création des IUT.

Indicateur : mise en place du DUT en 180 ects (si le diplôme est créé).

1.4 Une pédagogie active : Bilan et stratégie pour 2018-2022

- **Bilan**

La pédagogie mise en œuvre à l'IUT est une pédagogie « active » et professionnalisante dont l'idée générale est celle d'une « autonomie encadrée » qui amène les étudiants à travailler sur des sujets transversaux, parfois hors les murs de l'IUT pour un apprentissage associant travail en groupe, collecte et traitement de l'information, gestion de projet, respect des calendriers, sous le contrôle de tuteurs enseignants, ainsi qu'en stages en entreprises.

Cette pédagogie active privilégie des méthodes qui favorisent la réussite des étudiants et

leur insertion professionnelle. Elle a été renforcée lors du précédent contrat à travers de nombreuses actions. L'utilisation d'AMETICE a été développée. L'IUT s'est doté d'une plateforme numérique de langues étrangères et française. L'IUT s'est inscrit dans les appels à projet de l'université (FIP, SDN, AMIDEX...) dont il a été lauréat à chaque fois. Des événements en interne ont été organisés, comme un forum des initiatives pédagogiques, pour favoriser les échanges. Un ingénieur pédagogique a été recruté pour soutenir cette transformation.

Ces stratégies doivent répondre aux nouveaux défis posés par un public étudiant qui évolue : moins autonome, avec un niveau plus hétérogène, plus connecté et dont l'attention est plus difficile à garder en amphithéâtre.

- Stratégie

S'appuyant sur ce constat, la stratégie pédagogique pour 2018-2022 se décline en 5 axes :

- Développer des projets interdisciplinaires

Une des forces de l'IUT réside dans la multiplicité des départements et donc des compétences développées en son sein. A ce jour, la structuration par département a permis un fonctionnement efficace, mais a freiné les dynamiques inter départements. Un des enjeux est de développer des projets entre départements pour profiter de cette interdisciplinarité pour développer une plus grande agilité des étudiants, dont ils auront besoin en entreprise. A ce jour, ce type de projet est assez rare : le projet eco-marathon shell ou encore le magasin connecté 4.0. Il serait intéressant de les développer, notamment en favorisant ces initiatives lors du choix de l'attribution de l'enveloppe financière « projet ».

Indicateur : Nombre de projet interdisciplinaire.

- Développer des lieux d'apprentissage appropriés pour les nouvelles méthodes pédagogiques

L'IUT se dote progressivement de lieux innovants dédiés à la pédagogie. Les sites d'Aix et de Marseille disposent de salles de co-working et d'entrepreneuriat ainsi que de FabLab. L'idée de ces lieux est de favoriser l'approche par projet dans une dynamique interdisciplinaire. Le contrat 2018-2022 devra permettre le développement de ces structures sur l'ensemble des sites.

Indicateur : Nombre d'ouverture de lieux innovants dédiés à la pédagogie.

- Mettre à disposition des outils pour gérer l'hétérogénéité

L'IUT a mis en place une politique de soutien en ligne pour les étudiants rencontrant des difficultés en mathématiques afin de faciliter leur intégration au semestre 1. L'objectif est de développer ce type de module de mise à niveau chaque année en dédiant un budget au montage de cours sur des thématiques transversales à plusieurs départements (Physique, expression...). Les plateformes comme Voltaire peuvent aussi servir de support à cette stratégie. L'IUT sera pilote du déploiement du logiciel de langue 7Speaking à partir de janvier 2019, nous allons aussi faciliter l'autoapprentissage des langues pour élever le niveau linguistique de nos étudiants. L'IUT souhaite aussi se lancer dans la mise en place d'un plan « réussir son S1 ». Ce plan, concerté avec les équipes de chaque département, aura pour objectif d'accompagner les étudiants en difficulté, notamment certains bacheliers technologiques, afin d'éviter le décrochage en semestre 1.

Indicateurs : Nombre de modules de soutien mis à disposition.

Mise en place du plan « réussir son S1 »

Taux de réussite des étudiants.

- Accompagner les étudiants dans la professionnalisation

La professionnalisation fait partie de l'ADN des IUT et elle est à la source de la forte employabilité des diplômées. Pourtant, à ce jour, il n'existe pas de stratégie de l'IUT. Un chargé de mission sera nommé pour réaliser un bilan des activités dans les différents départements (projet professionnel personnalisé, projets tuteurés, stages, journée des alumni...) et proposer un plan d'action commun. Le premier plan d'action concernera le Projet Professionnel Personnalisé (PPP). Des événements, comme la journée du PPP, seront organisés. L'IUT souhaite stimuler l'esprit « orienté compétences » de nos étudiants par l'utilisation de la plateforme Skilvioo sur des formations du secteur secondaire et tertiaire, au niveau DUT et LP. Elle permet de développer la réflexion sur les compétences acquises dans et hors formation de l'apprenant, la construction de CV orientés compétences, l'aide à l'orientation et à l'insertion en identifiant les compétences manquantes d'un étudiant par rapport à un métier ou le métier le plus en lien avec des compétences acquises.

Au niveau de chaque département, la professionnalisation est aussi assurée par les intervenants professionnels qui donnent une vision terrain aux étudiants et assurent un transfert de compétences directement opérationnelles. La participation des professionnels doit être augmentée pour assurer une représentation significative de ces intervenants dans chaque département.

Indicateurs : Nombre d'outil mis à disposition sur la professionnalisation.

Pourcentage d'intervenants professionnels à 20% en DUT et 30% en licence professionnelle minimum.

- Soutenir les enseignants dans les mutations pédagogiques

Pour parvenir à s'adapter au public étudiant actuel, les enseignants doivent être soutenus dans leur démarche pédagogique. Il faut former les enseignants à former avec les nouveaux outils (AMETICE, MIEL...) et les nouvelles méthodes (Apprentissage par problème, classes inversées...). La politique initiée avec les recrutements d'un ingénieur pédagogique sera poursuivie. Des demi-journées thématiques (pédagogie inversée, mathématiques en IUT...) seront organisées pour accompagner les enseignants et décloisonner les départements.

Indicateur : Nombre de demi-journée thématique organisée.

1.5 Les partenariats : Bilan et stratégie pour 2018-2022

- **Bilan**

Dans le but d'aider les étudiants à construire leur parcours universitaire, l'IUT a noué des partenariats avec l'IAE, PACES, Polytech, l'IMPGT pour créer des parcours au sein de l'université. Avec le monde professionnel, les partenariats se sont intensifiés. Cette intensification se traduit par une hausse des contrats d'alternance, de la taxe d'apprentissage et l'organisation de journées thématiques avec des entreprises comme ST Microelectronics. Avec les Diplômés : la plateforme de suivi des anciens s'est développée et enrichie.

- **Stratégie**

Cette politique sera poursuivie et amplifiée afin de faire de l'IUT une composante à l'interface des différents acteurs. A l'intérieur d'AMU, l'IUT peut être une porte d'entrée pour les lycéens vers les autres composantes. A l'extérieur d'AMU, l'IUT assure un lien fort avec les partenaires économiques, territoriaux, ainsi qu'avec les alumni.

- Intensifier les relations avec les autres composantes

Dans le cadre de la loi ORE et des NCU, il est important que l'IUT développe les passerelles avec les autres composantes. Ces passerelles doivent se formaliser sous la formation de partenariat. Ces partenariats peuvent prendre la forme de pôle thématique comme pour le Génie Civil ou bien sous forme de diplôme co-porté comme sur la licence professionnelle Optique professionnelle.

Indicateur : le nombre de partenariat avec d'autres composantes d'AMU.

- Développer les partenariats avec les entreprises

Les entreprises sont des partenaires privilégiées de l'IUT. Pourtant, à ce jour, il n'existe pas de stratégie globale de composante en termes de communication (plaquettes, événements...) si ce n'est quelques journées thématiques. Un chargé de mission relation entreprise sera nommé. Il aura en charge cette animation afin de dynamiser ces relations et de mettre en place un système d'information (CRM) afin de centraliser l'information sur les partenaires.

*Indicateur : La mise en place du CRM effective
Le nombre d'événements entreprise organisés*

- Améliorer la relation avec les anciens étudiants

L'IUT dispose d'un outil de gestion des relations avec ses alumni. Cette base de données permet une relation privilégiée avec les diplômés. L'objectif pour la prochaine période consiste à continuer à accroître le nombre de profils renseignés de cette base et de développer les actions à l'attention des anciens.

*Indicateur : Le degré de complétude de la base des alumni.
Le nombre d'actions à l'attention des anciens.*

1.6 Les relations internationales : Bilan et stratégie pour 2018-2022

- **Bilan**

L'IUT est une composante qui dispose d'un flux sortant étudiant conséquent. Plus de 180 étudiants partent en DUETI chaque année et plus de 120 réalisent leur stage à l'étranger. Le flux entrant étudiant est plus limité, seuls 20 étudiants étrangers suivent des formations à l'IUT. L'essentiel de ces flux est porté par les départements tertiaires.

Le DUT en 180 ECTS conduira au développement d'un parcours international et donc à une intensification des relations avec les partenaires étrangers dans les destinations cibles identifiées par Aix-Marseille Université.

- **Stratégie**

L'objectif de l'IUT est de développer les effectifs sortants et entrants à l'international. Pour se faire, le travail repose sur deux axes :

- Diversifier les partenariats pour accroître les effectifs sortants.

De nombreuses demandes d'étudiants voulant réaliser une troisième année à l'étranger sont issus du tertiaire et ne peuvent pas aboutir faute de places suffisantes. En outre, les places proposées dépendent essentiellement d'un partenaire : University of the West of Scotland. L'objectif est de diversifier les partenariats pour proposer un nombre de places à l'international suffisant aux étudiants ayant le niveau.

*Indicateurs : Nombre de nouveaux partenaires
Nombre de places à l'international*

- Développer les flux entrants

Le nombre de flux entrant reste relativement faible au regard du nombre d'étudiants de l'IUT. Les freins sont autant culturels que linguistiques. La mise en place de module en anglais permettrait de lever un des deux freins.

*Indicateurs : Nombre de modules en anglais
Nombre d'étudiants étrangers accueillis*

1.7 La vie étudiante : Bilan et stratégie pour 2018-2022

- Bilan

La fusion des IUT a augmenté la diversité des publics, des sites et des contextes locaux. Les actions de proximité concernant la vie étudiante (logement, restauration, accès aux activités sportives et culturelles) ont été menées par chacun des sites dans leur environnement social et urbain propre. Des actions transversales et collectives ont été mises en place afin de permettre les échanges et une harmonisation des pratiques des étudiants telles que : une journée du sport inter département, la création artistique, une formation à la gestion des associations et une aide à l'investissement dans la vie institutionnelle. La vie étudiante reste un axe à développer et est un enjeu fort du prochain contrat.

- Stratégie

Les efforts dans la vie étudiante seront faits sur :

- Les conditions de vie et de travail :

Favoriser le travail en périphérie des cours et mettre en place un soutien structuré et collaboratif en s'appuyant sur le développement du suivi des étudiants dès la première année.

Réduire les écarts entre sites pour l'accès à la santé, à la restauration et aux conditions de travail en s'appuyant sur les subventions CVEC.

- Le sport et la culture :

Dynamiser le sport dans les sites délocalisés par une collaboration étroite avec le SUAPS et la FFSU

Aider les étudiants à accéder à la culture proposée sur chaque site et favoriser l'entrée de la culture à l'IUT grâce aux partenariats locaux ainsi qu'en développant la communication sur les offres auxquels les étudiants ont droit à AMU

- Assurer une place croissante à la vie étudiante dans le cadre des évolutions du DUT

Assurer et inscrire dans les EDT des temps d'actions de la vie étudiante

Développer voire intégrer aux PPN des modules dédiés à l'engagement citoyen.

Valoriser les actions hors PPN

Aider à l'autonomie des étudiants dans la vie collective par la gestion de projets associatifs :

- Aider à l'engagement dans la vie associative interne et externe ainsi que la vie institutionnelle et démocratique.
- Mettre en place des projets transversaux liés à l'environnement et à l'humanitaire.

- Moyens

Les actions seront développées soit en interne soit en externe :

- Une consultation des étudiants sur la vie étudiante.
- Un suivi de l'efficacité des actions de la vie étudiante IUT et AMU.
- Le développement de projets novateurs dans les actions sur chaque site par les fonds FSDIE et CVEC.
- La mise en place de projets étudiants transversaux par un fonds spécifique.
- Le rapprochement des départements de formation dans la gestion de la vie étudiante par les municipalités.

Indicateurs : Nombre d'actions identifiées de la vie étudiante au sein de l'IUT.

Nombre de fonds demandés et obtenus.

Nombre de projets de site développés.

1.8 La formation continue et apprentissage : Bilan et stratégie pour 2018-2022

- Bilan

Côté apprentissage, le nombre de formation a cru à un rythme moyen de 2 à 3 formations par an grâce aux ouvertures et extension de périmètre. Aujourd'hui, l'IUT compte 28 formations en apprentissage contre 17 en 2013.

Côté formation continue, l'IUT remplit sa mission de service public en accueillant, orientant et conseillant un public constitué essentiellement de salariés (54%), et de demandeurs d'emploi (46%) dont la formation est soutenue financièrement par le Conseil régional PACA. Les parcours sont totalement individualisés : aucun dossier ne ressemble à un autre et la prise en charge des stagiaires de formation continue est un véritable « accompagnement sur mesure ». Toutes les formations de l'IUT sont ouvertes en formation continue, certains cursus (le DUT GEA -gestion des entreprises et des administrations à Aix et à Marseille) étant organisés spécifiquement pour ce public. Les formations en contrat de professionnalisation sont aussi fortement présentes, 17 DUT et licences professionnelles proposent ce type de contrat.

L'IUT propose également des formations courtes qualifiantes dans ses domaines de compétences : aéronautique, commerce, logistique, communication, réseaux (l'IUT est Académie CISCO depuis de longues années). La VAE collective s'est développée notamment dans le domaine de la logistique et de la distribution.

- Stratégie

La stratégie dans ce domaine repose sur 2 axes :

- Continuer à ouvrir des formations en apprentissage.

Le gouvernement a fait de l'apprentissage une de ses priorités et la réforme de la formation continue incite à poursuivre ce développement. La politique de l'IUT incite toujours à transformer les formations en contrat de professionnalisation en apprentissage. L'IUT a acquis une expérience dans le montage des dossiers et continuera à soumettre des demandes chaque année.

Indicateur : Nombre de nouvelle formation en apprentissage.

- Développer la formation tout au long de la vie

Les actions de VAE collectives et formations courtes feront l'objet d'une attention particulière, notamment à travers les partenariats évoqués précédemment. Aix-Marseille Université favorisant la VAE et encourageant les formations courtes, ce nombre devrait croître. En effet, ces actions nécessitent une expertise et le porteur « enseignant » doit être accompagné dans ce sens. Par ailleurs, l'existence et le développement de plateaux techniques (hall pilote, fablab, magasin connecté...), appuyés par le niveau de recherche, devraient favoriser ces activités. Il est prévu de déployer un personnel administratif pour coordonner la gestion de la relation client pour ce type d'activités. Les nouvelles formes de formations (Webinar) seront envisagées pour faciliter leur développement.

Indicateur : Nombre de VAE et formation courte.

1.9 Démarche qualité et certification : Bilan et stratégie pour 2018-2022

- **Bilan**

Le Système de Management de la Qualité de l'IUT est spécifiquement dédié au pilotage de formations diplômantes en Alternance. Lors de la fusion des IUT en 2013, le Périmètre de Certification, créé en 1999, comptait ainsi 15 formations, toutes du site de Marseille. A ce jour, il en regroupe 24, et s'est étendu aux sites d'Aix et de La Ciotat. 14 autres formations sont en projet de certification. Le passage du SMQ en version 15 de la norme ISO 9001 est effectif depuis juin 2017. Une enseignante responsable d'une formation certifiée en alternance a été nommée Responsable Qualité en 2013 pour la gestion de ce SMQ. En parallèle, le service formation continue de l'IUT et ses formations ont participé aux certifications FCU et Qualicert de l'université.

L'IUT propose à ses étudiants de passer des certifications qui peuvent être générales (TOEIC ou Voltaire) ou bien professionnelles (CISCO, Certification Personne Compétente en Radio Protection, Service de sécurité incendie et assistance à personne niveau 3, Qualification PART 66C, CAEA, PIX). L'IUT est pilote sur PIX, labellisation dans le digital devant remplacer le C2i). PIX permet de définir un socle minimum de chaque étudiant en compétences numériques transverses conformément au référentiel national (lui-même basé sur le référentiel européen DIGCOMP).

- **Stratégie**

L'objectif de l'IUT est double : acquérir une certification au niveau IUT et promouvoir les certifications individuelles.

- Acquérir une certification au niveau IUT

L'IUT a pour ambition d'être certifié dans sa globalité. Cette certification repose sur une double approche : la certification de chacune de ses formations et la certification de

l'ensemble des services de l'IUT. Pour atteindre cet objectif, un deuxième chargé de mission par ailleurs responsable des EFEE de la Formation Initiale a été nommé en 2018 pour travailler sur la certification des services et des formations initiales en cohérence avec le SMQ alternance. Un personnel administratif est aussi dédié à cette mission. Les certifications sont stratégiques tant pour l'amélioration des processus pédagogiques que pour la sécurisation des modalités d'enseignement comme l'alternance.

Indicateur : La certification de l'IUT dans un délai de 5 ans.

- Promouvoir les certifications individuelles

Le nombre de certifications individuelle pour les étudiants devient de plus en plus important aux yeux des partenaires. Pour l'international, les partenaires exigent le TOEIC ou le TOEFL. Les partenaires professionnels demandent des certifications métiers. Dans ce sens et pour accroître l'employabilité de nos étudiants, l'accès aux certifications doit être favorisé.

Indicateur : nombre de certifications proposé aux étudiants.

II La politique de recherche :

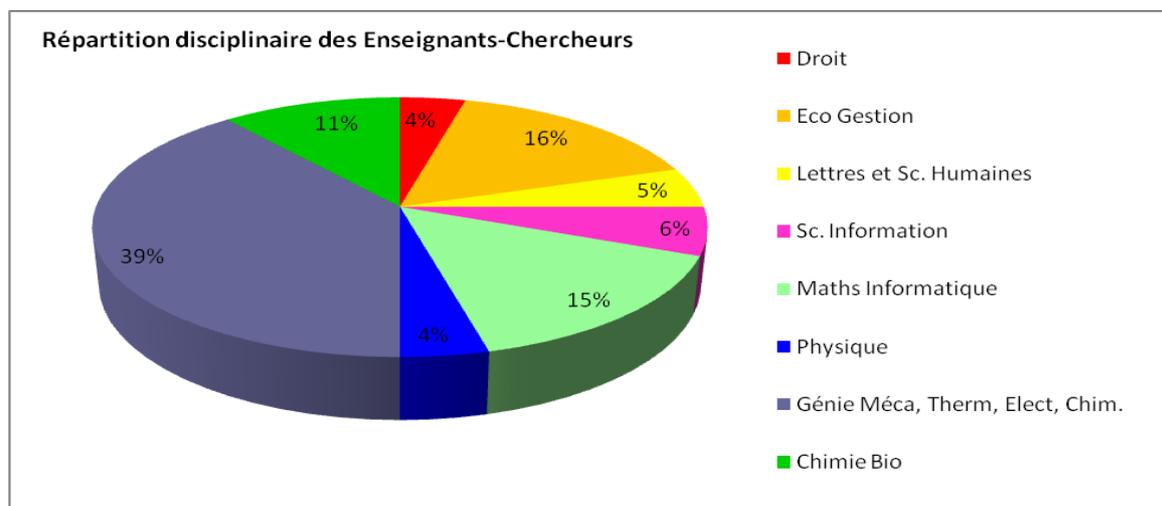
2.1 Bilan

L'atout majeur de l'Institut Universitaire de Technologie d'AMU est la diversité des thématiques de recherche et d'enseignement. Les 190 enseignants chercheurs de l'IUT qui participent à la formation des étudiants, effectuent leurs travaux de recherche dans des pôles thématiques porteurs. Ils sont Professeurs des Universités et Maîtres de conférences, sont répartis sur une quinzaine de structures de recherche d'AMU en association avec des organismes tels que le CNRS, l'IRD, l'INRA, certaines de ces structures de recherche étant reconnues au plus haut niveau international.

Ces enseignants-chercheurs évoluent dans des secteurs divers tels que l'électronique, l'environnement, la physique, l'économie, la gestion, le génie thermique, la communication, la géographie, l'imagerie, la chimie, les mathématiques, l'informatique, la psychologie, les sciences de l'information, le biomédical, les nanotechnologies, la mécanique et l'acoustique. Ils constituent une force vive de l'Institut. Leurs activités de recherche nourrissent les contenus pédagogiques des cours qu'ils dispensent et permettent une adaptation des enseignements en fonction de l'évolution des disciplines. Ceci se fait en parfaite adéquation avec les besoins du monde socioéconomique.

2.1.1. Les enseignants-chercheurs de l'IUT en quelques chiffres.

Les 190 enseignants-chercheurs de l'IUT sont répartis dans 27 sections CNU dans les 8 disciplines ci-dessous :



88 % des enseignants-chercheurs sont rattachés à une structure de recherche labélisée dont 68 % appartiennent au secteur secondaire.

13,7 % d'entre eux ont la PEDR dont 84,6 % du secteur secondaire et 15,4 % du secteur tertiaire.

Plus précisément, la répartition par sections CNU est détaillée ci-dessous :

section CNU	MCF	PR	%
1	5		3%
2	1		1%
4	1		1%
5	7	1	4%
6	26	3	15%
9	2		1%
16	2		1%
19	1		1%
23	1		1%
24	1		1%
25	2		1%
26	4	1	3%
27	20	2	12%
28	1		1%
29	1		1%
30	3	1	2%
31	6	2	4%
32	6	1	4%
60	14	4	9%
61	6	1	4%
62	15	5	11%
63	18	9	14%
64	1		1%
67	3		2%
70		1	1%
71	10	1	6%
74		1	1%

Source : enquête interne IUT

Il est à noter que sur la période 11 HDR ont été soutenues contre 2 sur la période précédente, et trois MCF ont eu une promotion sur des postes de PR.

2.1.2. Les publications

Au cours des trois dernières années, la production scientifique des enseignants -chercheurs de l'IUT a été la suivante :

Production Scientifique	2012-2014	2016-2018	Variation
Nb Publications internationales	537	546	2%
Nb Publications nationales	110	120	9%
Nb Ouvrages	28	40	43%
Nb Chapitres d'ouvrage	48	102	113%
Nb Communications internationales	532	590	11%
NB Communications nationales	258	200	-22%
Nb brevets	19	21	11%
Nb Conférences Invitées	152	140	-8%
Nb Encadrements thèses soutenues	92	98	7%
Nb Encadrements thèses en cours	142	117	-18%
Nb Projets Internationaux	49	60	22%
Nb Projets Nationaux	168	133	-21%
Comité organisation congrès (nb)	65	75	15%
Comité scientifique congrès (nb)	87	108	24%
Comité Editorial Revue (nb)	34	66	94%

Source : enquête interne IUT

La production scientifique de l'IUT a eu tendance à progresser, notamment en matière d'internationalisation. Les indicateurs en baisse sont les indicateurs nationaux : la baisse du nombre de communications nationales est compensée par la hausse du nombre de communications internationales, de livres, de chapitres de livres ainsi que le nombre de projets nationaux. Les enseignants chercheurs de l'IUT sont reconnus dans leur domaine comme en témoigne la croissance forte du nombre de comités éditoriaux ou le nombre d'ouvrages/chapitres auxquels ils participent. Le seul point négatif réside dans la baisse du nombre de thèses encadrées en cours.

2.1.3. LE CNRIUT

Le congrès national de la recherche des IUT s'est déroulé les 7 et 8 juin 2018 à Aix-en-Provence. Ce congrès se fonde sur le partage des connaissances à travers la diversité des thématiques couvertes par les Enseignants-Chercheurs des IUT. Tous les secteurs de recherche sont présents et valorisés ce qui permet des partages d'expérience dans le cadre de l'accompagnement à l'interdisciplinarité.

2.1.4. La Commission Recherche de l'IUT

La Commission Recherche de l'IUT d'AMU a été créée en 2013. Elle se réunit tous les mois depuis octobre 2013 avec pour mission essentielle de promouvoir la recherche au sein de l'IUT et de permettre son développement. Une réflexion a été initiée sur les conditions d'accompagnement au « retour à la recherche » pour certains collègues isolés et des solutions de rapprochements géographiques ont déjà été mises en place ainsi que des

demandes de CRCT. Sur la période, le taux d'Enseignants-Chercheurs rattachés à un laboratoire de recherche est passé de 82 % à 88 %

2.1.5. Pôle de Recherche intersectoriels et interdisciplinaires d'AMU

L'un des cinq pôles de Recherche intersectoriels et interdisciplinaires PR2I d'AMU, le pôle Environnement : « Hommes, Milieux, Sociétés » est coordonné par un enseignant-chercheur de l'IUT.

2.1.6. Plateformes Technologiques

a) TECHNOVALO-AIX

L'IUT d'Aix-Marseille, les lycées Vauvenargues et Antonin Artaud se sont réunis autour de la thématique mécanique/automation afin de proposer des prestations techniques et/ou technologiques avec la Plate-forme technologique TECHNOVALO-AIX (auditée par l'AFNOR et labellisée PFT par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).

La PFT est une structure de transfert technologique et ses rôles sont :

- D'apporter une expertise technologique aux entreprises et leur permettre de développer leur potentiel d'innovation.
- D'assurer le transfert et la diffusion des nouvelles technologies dans le tissu des P.M.E. traditionnelles, peu intensives en recherche.
- De mettre ses équipements et compétences au service des entreprises en exécutant des prestations techniques pour le compte de celles-ci.
- D'avoir un objectif pédagogique, lors de l'exécution de certaines prestations pour les entreprises étant l'occasion pour l'élève de mettre en œuvre ses acquis, d'appréhender l'entreprise et de faciliter son insertion.

b) NDTVvalor

Cette plateforme est portée par les Enseignants-Chercheurs du département GMP, pilotée par une IR (Protisvalor) et hébergée pour le LMA à l'IUT.

c) PIT

Parallèlement, l'IUT porte actuellement 2 Pôle d'Innovation Territoriaux (sur 3 à AMU) pour favoriser la recherche sur les sites délocalisés (Arles et Digne).

2.2 Stratégie pour 2018-2022

L'IUT participe pleinement à cette mission au travers de projets portés par ses enseignants-chercheurs : PIA, PIT, Contrats et partenariats, Programmes européens, Projets H2020, Valorisation et brevets, Start-up, incubateurs, pépinières.

2.2.1. Innovations et Valorisation

- a) Le L.A.B. (Laboratoire d'Aix-périmentation et de Bidouille) qui a pour objectif de favoriser l'émergence d'un espace collaboratif et communautaire d'échange

technologique, est hébergé par l'IUT d'Aix-Marseille sur le site Gaston Berger à Aix-en-Provence. Il a pour vocation d'offrir un espace de fabrication numérique disposant de l'équipement recommandé par la charte du MIT (Massachusetts Institute of Technology). Collaboration, Échanges, Expérimentation, Fabrication, Formation, Développement et Programmation sont autant de mots qui définissent ce projet à haute teneur humaine et technologique. Ouverts aux industriels, créateurs de start-up, chercheurs, étudiants, enseignants, artistes, particuliers, passionnés ou tout simplement curieux, ce tiers lieu permet de se retrouver pour échanger des idées et des compétences autour de projets individuels ou communs. Des moyens de fabrication numériques tels que : imprimantes 3D, fraiseuses CNC (Computer Numerical Control), découpe laser, sont mis en commun.

- b) L'IUT accueille l'équipe Conception Bio-Inspirée (CBI) de l'Institut des Sciences du Mouvement UMR 7287 d'Aix Marseille Université (AMU) sur le site d'Aix en Provence. Des projets de recherche innovant centrés sur la bio-inspiration sont menés en étroite collaboration avec la formation et tout particulièrement la formation technologique.

Dans le cadre du CPER 2015-2020, un financement a été obtenu pour la construction d'une halle d'essai au sein de l'IUT. C'est un projet de recherche participant au projet Henri Fabre.

- c) L'IUT accueille sur le site d'Aix en Provence l'antenne Contrôles Non Destructifs du Laboratoire de Mécanique et d'Acoustique UMR 7031. Elle est en lien étroit avec les acteurs du monde nucléaire régionaux et nationaux et a permis la création d'un laboratoire commun CEA-LMA.
- d) Deux des pôles d'innovation territoriaux d'Aix Marseille Université (PIT) sont portés par des Enseignants-Chercheurs de l'IUT, à Digne les Bains et à Arles. L'objectif de ces PIT est d'engager les territoires délocalisés dans les processus d'innovation autour des patrimoines immatériels locaux pour Digne les Bains et autour des patrimoines culturels numériques pour Arles.
- e) Trois projets interdisciplinaires A*Midex portés par des Enseignants-Chercheurs de l'IUT ont été retenus en 2018 : Virtual reality in Technical Aeronautic Learning - L'Université, le Territoire et ses Acteurs - Retail outlet 4.0.
- f) Un enseignant-chercheur de l'IUT anime le réseau FEMISE (Forum Euro-Méditerranéen des Instituts en Sciences Economiques : <http://www.femise.org/>) dont la vocation première est de répondre aux questions économiques auxquelles sont confrontés les pays du sud de la Méditerranée et d'apporter des recommandations de politique économiques aux décideurs et aux institutions financières de ces pays.
- g) L'IUT comporte un pôle de compétences en logistique et supply chain management, alliant formations et recherche. Du côté de la recherche, l'IUT accueille le laboratoire du CRET-LOG, centre de recherche sur le transport et la logistique, EA 881 en Sciences de Gestion. 23 enseignants chercheurs de cette EA sont en poste à l'IUT. De plus, la chaire SNCF Logistics est pilotée par un enseignant-chercheur de l'IUT.

2.2.2. Indicateurs associés

- Le nombre de séminaires interdisciplinaires organisés.

- Amélioration du ratio entre le nombre de MCF et de PR.
- Amélioration du nombre d'enseignants chercheurs dans les départements tertiaires.
- Maintenir le niveau de publication.

III Une organisation optimisée

Le contrat précédent a été dédié à optimiser l'organisation afin de créer les meilleures conditions de réussite pour tous les étudiants et les meilleures conditions de travail pour les personnels.

3.1 La gestion des ressources humaines

3.1.1 État des lieux personnels enseignants

a) Emplois enseignants

Catégorie	PR	MCF	ATER	PAST	PRAG	PRCE	PREN	LRU	Total
Nombre en 2014	35	157	10,5	27	78	31	4	1	343,5
Nombre en 2018	37	160	9,5	22	80	28	3	6	345,5
Répartition 2018	10,71%	46,31%	2,75%	6,37%	23,15%	8,10%	0,87%	1,74%	100,00%

Source HARPEGE 2018

Une des caractéristiques du potentiel enseignant de l'IUT est la proportion d'enseignants relevant du second degré (plus de 30%). Les enseignants-chercheurs représentent plus de 60% des emplois enseignants avec une part très faible de professeur d'université. Les 5 postes de PAST historiques ont été transformés en LRU. Le nombre total de poste enseignant a légèrement augmenté grâce au bonus masse salariale mis en place par l'université.

b) Charge d'enseignement (en année universitaire)

- Charge globale d'enseignement

	2014/2015		2018/2019		Variation
	Moyenne	Total	Moyenne	Total	
Heures DUT FI	118 316	134 119	116 974	131 208	-2,17%
Heures LP DU FI	8 097		4 760		
Stages/Projets FI	7 706		9 474		
Heures DUT Apprentissage	14 707	29 498	13 267	35 836	21,49%
Heures LP DU apprentissage	10 325		17 333		
Stages/Projets Apprentissage	4 466		5 236		
Heures DUT FC	6 404	24 944	7 320	18 216	-25,08%
Heures LP DU FC	14 586		11 296		
Stages/Projets FC	3 955		0		
Potentiel	82 153	82 153	84 487	84 487	2,84%

HCC	106 409	106 409	101 173	101 173	-4,92%
En montant	5 054 427	5 054 427	4 688 336	4 883 636	-3,38%
FI	2 468 406	2 468 406	2 056 419	2 255 195	-8,64%
FC	2 586 020	2 586 020	2 631 917	2 628 441	1,64%
Article 6	220 000		520 000		136,36%
Total masse salariale enseignement (hors masse salariale état)	5 274 427		5 403 636		2,45%

Source MOF

La charge globale d'enseignement et activités pédagogiques (suivi d'alternants et de projets) de l'IUT a légèrement augmenté. Elle représentait 188 000 heures rémunérées en HCC (aucune EQS) en 2014 et 5 000 heures en article 6. En 2018, elle représente 185 000 heures en HCC/EQS et 12 000 heures en article 6. Cette augmentation de 2,45% de la masse salariale enseignement (hors masse salariale état) s'explique aisément par deux phénomènes :

- D'abord, l'IUT s'est engagé dans un fort développement de l'alternance et de la formation continue passant de 4,5 millions de ressources propres avant la fusion à près de 8 millions en 2019. La baisse des heures de formation continue dans le tableau ci-dessus étant uniquement lié à un changement de masse entre HCC/EQS et article 6, car si l'on additionne ces deux modalités de financement, le nombre d'heures en formation continue est proche de 30 000 heures, soit une augmentation de 20%. Ces modalités pédagogiques nécessitent un suivi accru des étudiants en alternance et donc un accroissement de la consommation d'heures de suivi. La répartition entre budget HCC/EQS et article 6, comme décidé avec l'université, a vocation à évoluer en fonction des ouvertures en apprentissage. Ainsi, toute transformation d'une formation de contrat de professionnalisation vers l'apprentissage induira une baisse de l'article 6 compensée par une augmentation du même montant du budget HCC/EQS.
- Ensuite, l'IUT a récupéré deux licences professionnelles d'autres composantes : une licence professionnelle en gestion de l'eau sur le site de Digne et une licence professionnelle en tourisme sur le site de Marseille St Jérôme.

Le potentiel enseignant de l'IUT représente 345,5 enseignants (1/3 de PRAG/PRCE et 2/3 d'EC) et un montant de 84 487 heures, permettant ainsi de couvrir la moitié des heures en présentiel. Parallèlement, le nombre d'heures de suivi de stage et de projet est relativement élevé compte tenu du nombre de formation en alternance et de la structure même de l'offre de formation (DUT et LP) qui contiennent obligatoirement un stage et un projet tuteuré. Enfin, la direction des formations est assurée par les enseignants et enseignants/chercheurs et implique une charge conséquente tant du point de vue financier que temporel.

Les contraintes de masse salariale de l'Université sont telles que le budget des heures complémentaires de l'IUT **ne permet de couvrir que 84,5% des programmes nationaux des DUT et des Licences Professionnelles, contrairement à ce que prévoit le décret de juin 2014**. Ce taux est stable par rapport à 2014.

Le taux de couverture des heures en présentiel de l'IUT est relativement faible au regard de la charge de cours à assurer. Cela pose plusieurs problèmes :

- L'appel important aux vacataires extérieurs provoque une inflation du coût horaire moyen de l'IUT (autour de 48,5 euros/heure), et fait diminuer le nombre d'heures de cours réalisables avec un budget contraint.
 - Le nombre d'heures complémentaires et d'EQS par enseignant est relativement élevé.
 - Couplée à la limitation des heures complémentaires, cette situation conduit à limiter la stratégie de développement des activités de formation continue.
- *La réduction des disparités entre départements*

La situation était très disparate entre les départements en 2014. Certains départements étaient en dessous de la taille critique de 6 enseignants dans un département, comme conseillé par l'ADIUT. D'autres départements ne disposaient d'aucun enseignant-chercheur. C'est la raison pour laquelle une politique de redéploiement des postes entre département a été mise en place lors du précédent contrat. Cette stratégie nécessaire n'est pas pour autant satisfaisante car elle consiste à répartir la pénurie existant sur l'ensemble de l'IUT. L'université a contribué à cet effort en redéployant des postes d'enseignant-chercheur à travers le Bonus masse salariale.

- *La prise en compte des problématiques de l'IUT par l'université*

L'université, par deux décisions majeures, a facilité la gestion de la charge d'enseignement à l'IUT. Tout d'abord, l'IUT a pu utiliser une partie de son budget d'heures complémentaires sous la forme d'EQS (près de 800 000 euros) afin de rémunérer les stages et projets tuteurés. Ensuite, ces EQS ont été étendues aux enseignants PRAG/PRCE/LRU, ce qui a permis de reconnaître leur travail et investissement au même titre que celui des enseignants chercheurs. Enfin, la mise en place de l'outil ARES, bien que devant être amélioré dans son fonctionnement, offre une meilleure gestion de l'enveloppe.

- *Stratégie et perspective*

La stabilisation de la charge d'enseignement est un élément essentiel dans la stratégie de l'IUT. Aujourd'hui, l'enveloppe HCC est utilisée à 99% et permet de faire fonctionner la structure, même si cela est réalisé au détriment d'une partie des programmes de DUT (84,5% du PPN). L'amélioration de la situation repose sur deux axes : un accroissement du potentiel enseignant, qui ne dépend pas de l'IUT lui-même, et une meilleure gestion du budget masse salariale.

- L'accroissement du potentiel enseignant

Même si la croissance du potentiel enseignant ne dépend pas uniquement de l'IUT, nous pouvons pour améliorer la situation participer à tous les dispositifs de l'Université permettant d'augmenter le potentiel :

*Indicateurs : Le nombre de demande de postes au bonus masse salariale.
Le nombre de demande de CME.*

- Une meilleure prévision de la masse salariale (charges à payer)

La mise en place de la proratisation et des EQS a conduit à une très forte augmentation des charges à payer. En effet, les EQS ont tendance à créer des charges à payer pour les permanents, les EQS décalant en heures complémentaires des heures de cours de l'année N-

1 suivant la structure de service. L'IUT se doit donc de prendre en compte ce phénomène pour améliorer sa gestion de la masse salariale.

- Politique BOE de l'Université :
Enfin, un ATER BOE est en cours de recrutement pour 2019/2020.

Indicateurs : La qualité de prévision des charges à payer.

3.1.2 État des lieux personnels BIATSS

a) Emplois BIATSS

Catégorie	AAE	SAENES	ADJENES	ATEC	IGR	IGE	ASI	TCH	ATRF	ANT sur RP	Total
Nombre en 2014	3	6	14	1	0	10	9	38	61	34	175
Nombre en 2018	2	5	14	1	1	9	9	42	53	26	162

Source HARPEGE 2018

Le nombre de personnel administratif a diminué. Des emplois en informatique ou en maintenance/logistique/reprographie ont été centralisés à la DOSI ou la DEPIL (7 postes, 1 IGE). 6 postes de catégorie C ont été utilisés pour créer des postes de catégorie B comme expliquer ci-après. Le nombre d'ANT sur ressources propres diminue car les ANT sont mis prioritairement sur des postes vacants. Le ratio des personnels BIATSS de soutien à l'enseignement est de 55%.

b) Part de chacune des catégories d'emploi sur poste état

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
Part en 2014	17%	31%	52%
Part en 2018	15%	35%	50%

Source HARPEGE 2018

La fusion a fait ressortir d'importantes disparités entre les trois ex-périmètres, notamment en termes de gestion des départements : la norme était d'une secrétaire par département à Marseille, plusieurs secrétaires à Aix et il n'existait pas d'organisation de secrétariat par département dans l'ex-périmètre 1. Il faut rappeler que le département est la pierre angulaire de l'organisation de l'IUT et qu'il ne peut fonctionner sans un secrétariat fort. L'accueil des étudiants dans les meilleures conditions et une communication fluide entre tous les acteurs du département est un impératif. Les secrétariats ont été renforcés selon les demandes des départements et des concours de secrétariat de catégorie B ont été proposés pour prendre en compte la technicité accrue (ARES, SIFAC, APOGEE, ADE) de ces métiers. Ainsi, la part des personnels de catégorie B a augmenté.

3.1.3 Perspectives personnels BIATSS

Le contrat écoulé vient de voir l'IUT procéder systématiquement, à l'occasion de départs à la retraite de personnels BIATS, à l'ouverture de concours internes permettant à des agents de catégorie C d'accéder à la catégorie B. L'objectif de cette politique de repyramidage était de promouvoir des agents dont l'activité professionnelle n'était pas reconnue jusque-là à sa juste valeur. En outre l'IUT s'inscrit pleinement dans la politique d'accueil des

personnels BOE. Cette politique sera poursuivie, dans la mesure de nos moyens, lors du prochain contrat.

Indicateur : Augmentation de la part de B dans la structure des emplois.

Par ailleurs, l'IUT a procédé au recrutement préférentiel de personnels de soutien à la formation : un ingénieur informatique pour les départements dont les enseignements sont centrés sur l'informatique, un ingénieur pédagogique TICE pour accompagner les enseignants dans l'évolution de leurs techniques pédagogiques.

Indicateur : Nombre de personnel en soutien direct à la pédagogie.

Enfin, la gestion RH s'est professionnalisée avec la centralisation des fiches de poste et des entretiens professionnels, l'aide systématique aux agents présentant des concours, et la mise en place d'outils de gestion permettant une meilleure prospective.

Indicateur : Nombre d'actions mises en place pour soutenir les personnels au concours.

Le prochain contrat qui s'annonce devrait être marqué par une dématérialisation poussée de certaines procédures avec la conséquence d'un redéploiement des personnels vers d'autres activités de soutien, principalement dans les secrétariats de département. Les différentes réformes en cours, notamment celle de la formation professionnelle devraient également avoir des incidences sur les missions des personnels qui pourraient aller jusqu'à des changements de métier. L'IUT les accompagnera au plus près dans ces différentes évolutions.

3.2. Les moyens financiers

3.2.1. Bilan

a) Bilan

	2014	2018	Réalisé 2018	2019
Fonctionnement	3 408 500	2 943 674	2 743 533	3 286 739
Investissement	691 500	570 067	442.600	750 000
Total 1	4 100 000	3 513 741	3 186 133	4 036 739
Salaires sur RP	1 536 102	1 036 560	1 423 931	1 108 761
HCC	4 951 646	5 425 551	5 036 379	5 333 126
Total 2	6 487 748	6 462 111	6 460 310	6 441 487
Masse salariale état	30 970 829	32 892 551		33 237 911
TOTAL BPI	41 918 577	42 868 403		43 716 137
Contributions IUT pour services centraux AMU	0	800 000		800 000
Financement projets	114 000	73 707+ 300 000 Amidex		64 505 (FIP)

Source DAF

Ce BPI a été présenté au CA d'AMU hors participation de l'IUT aux charges globales de l'Université (prélèvement pour fonctionnement global de la DPI, de la DOSI etc...)

b) Ressources propres

Comparaison des ressources propres 2014-2018

	2014	2018	Prévisions 2019	Variations
Taxe d'apprentissage	1 080 000 €	1 300 000 €	1 300 000 €	20,37%
Prestations de service	40 500 €	20 000 €	40 000 €	-1,23%
Formations apprentissage	2 034 300 €	2 415 000 €	3 012 302 €	48,08%
Droits FOCO	2 483 949 €	2 846 111 €	3 226 140 €	29,88%
PRF	226 000 €	60 000 €	65 000 €	-71,24%
Subventions collectivités territoriales	180 300 €	181 300 €	202 300 €	12,20%
Subventions autres	146 050 €	176 000 €	136 000 €	-6,88%
Prestations internes et autres	64 500 €	0 €	0 €	-100,00%
TOTAL	6 255 599 €	6 998 411 €	7 981 742 €	27,59%

Source DAF

Les ressources propres ont très fortement augmenté (+27,5% en 5 ans), d'autant plus que l'IUT partait d'une base élevée. En effet, en 2014, les ressources propres représentaient 43 % du budget de l'IUT hors masse salariale. A ce jour, elles représentent 70% et si le budget reste stable, elles devraient représenter plus de 75% en 2019.

La structure des ressources est cohérente avec la stratégie déployée lors du précédent contrat. L'axe stratégique résidait dans le développement de l'alternance. Les recettes FOCO (reposant majoritairement sur les contrats de professionnalisation) ont augmenté de 30% et celles en apprentissage de 48%. La croissance des recettes de formation continue est d'autant plus remarquable qu'une partie des formations en contrat de professionnalisation a ouvert en contrat d'apprentissage, ce qui organise un transfert des ressources de la formation continue vers l'apprentissage.

Ce tableau illustre aussi le désengagement progressif de l'état. Il est également à noter que les recettes de PRF ont drastiquement chuté (respectivement - 71%).

Enfin, la politique sur la taxe d'apprentissage et notamment sur la collecte des fonds libres, a fortement contribué à son augmentation (+20%).

Avec la nouvelle loi sur la professionnalisation et sur l'apprentissage, l'objectif est de maintenir le niveau global des ressources en anticipant une fin progressive des financements des contrats de professionnalisation. Dans ce cadre, les indicateurs pour l'IUT sont les suivants :

Indicateurs : *Une augmentation des ressources de l'apprentissage a minima égale à la baisse des ressources liées à la formation continue.*

Une stabilisation de la taxe d'apprentissage.

La stratégie de l'IUT a consisté à stabiliser le fonctionnement et à accroître l'investissement et les projets. Dans un premier temps, le budget d'investissement a été dédié à la mise en sécurité du patrimoine. Les levées de réserve ayant été obtenues, la politique est désormais de développer une approche « projet ». 200 000 euros sont destinés à un appel à projet pédagogique en interne pour accompagner la modernisation des installations et promouvoir l'innovation pédagogique. Parallèlement, l'IUT cofinance systématiquement les projets soumis aux appels initiés par AMU : FIP, SDN ou AMIDEX académie d'Excellence. Cette politique a permis la création de nombreux projets innovants : salle de coworking à Aix, chantier de radioprotection nucléaire à La Ciotat, plateaux Internet Of Things et magasin connecté à St Jérôme...

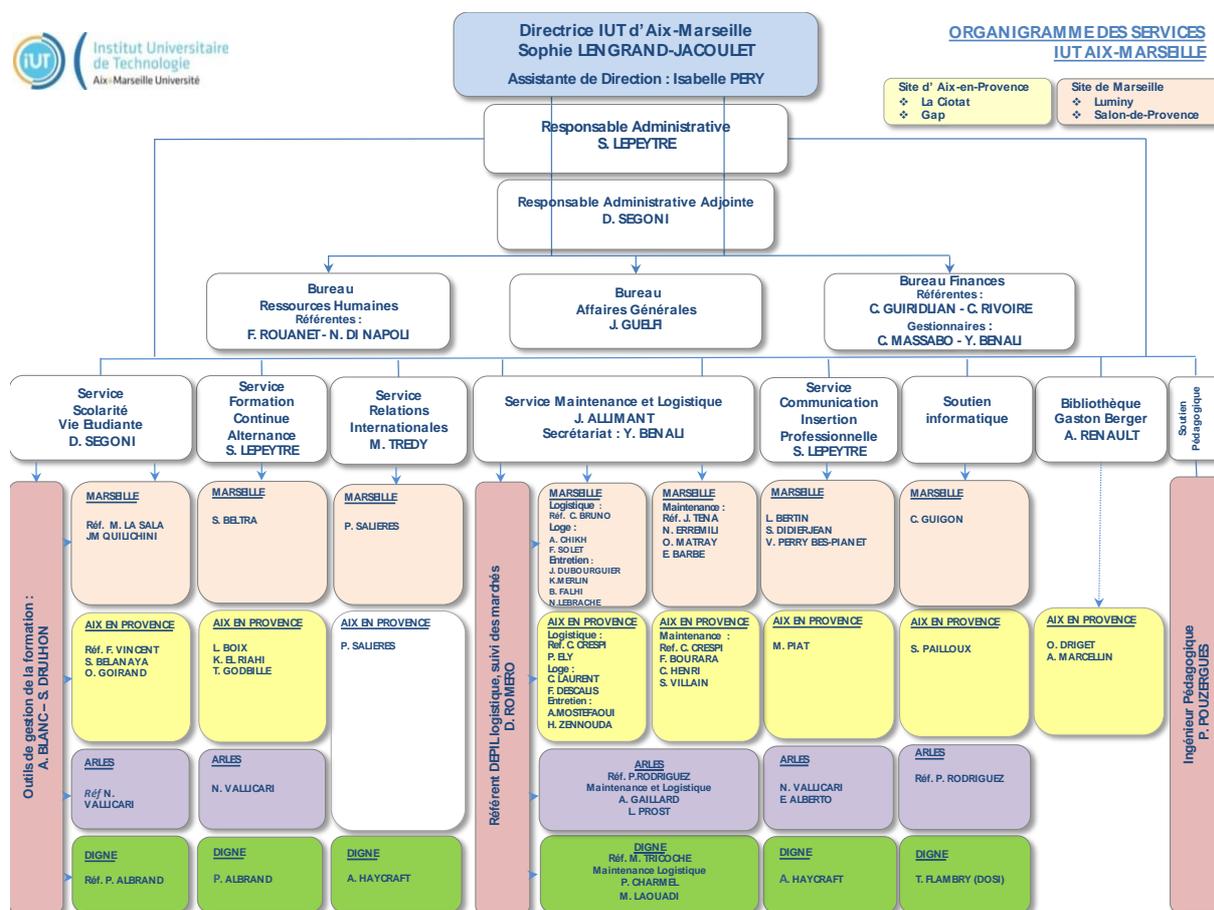
Indicateurs : Maintenir le budget de fonctionnement (ou accroître légèrement si ouverture du département génie civil)

Accroître la part d'investissement sur projets.

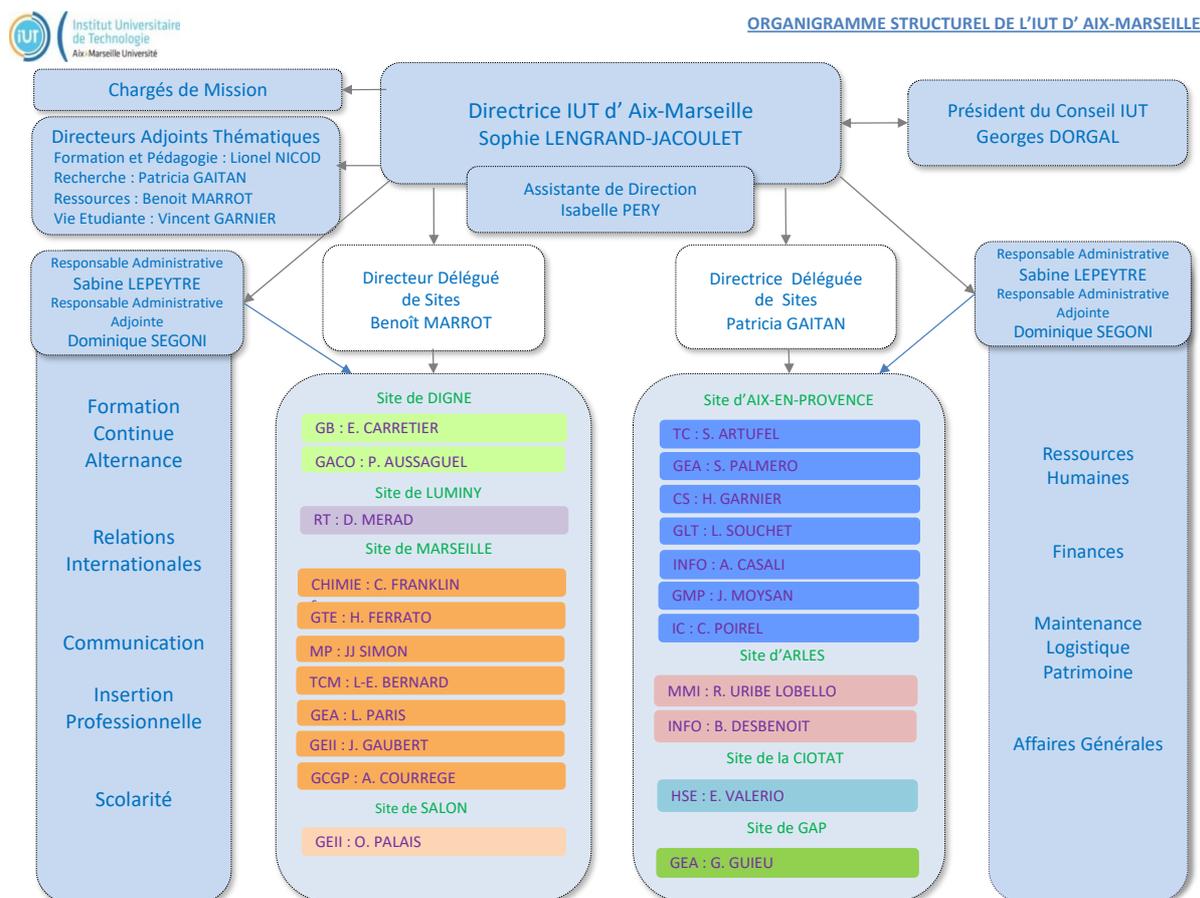
3.3 La gestion organisationnelle

3.3.1 Une organisation structurée autour des départements

L'organisation des services centraux et communs de l'IUT a fortement évolué lors de ces dernières années pour se stabiliser depuis septembre dernier. La période de fusion étant terminée, l'IUT se structure d'un point de vue administratif comme suit :



La structuration politique est restée la même en s'appuyant sur le département :



Cette structuration repose sur le département comme pierre angulaire de l'organisation. Les objectifs communs sont fixés et les moyens alloués à chaque département, ces derniers sont ensuite autonomes quant à leur organisation tant qu'ils s'inscrivent dans le cadre défini par le conseil d'Institut. Leurs résultats sont ensuite contrôlés. Pour faciliter leur travail, des services communs et centraux les accompagnent et sont aussi les garants d'une stratégie commune.

Cette organisation a néanmoins une limite forte, car elle mène à un cloisonnement des départements. L'objectif est désormais d'asseoir la structuration par département tout en favorisant les relations entre ces derniers. Cela passe par de nombreuses actions : projets pédagogiques inter-départements, événements IUT (journée des sports par exemple) ...

Indicateur : Le nombre de projet et événements inter-départements organisé.

3.3.2 Les relations avec l'université

L'organisation administrative de l'Université d'Aix-Marseille est structurée en trois niveaux :

- Les services centraux et communs : ce sont les directions qui remplissent des missions de conseil et de mise en œuvre de la politique de l'établissement, d'animation, de coordination, de veille juridique, de gestion.

- Le campus : la structure de campus permet la mutualisation à l'échelle d'un campus des activités pour lesquelles la proximité - des usagers, des personnels, des structures internes de l'établissement - apporte une réelle plus-value.
- Les composantes, dont les compétences administratives et techniques sont liées à leur propre fonctionnement et au fonctionnement général de l'Université.

Cette structuration a été retenue pour certaines fonctions et à ce titre, des contrats de service ont été passés avec l'IUT et des Directions d'AMU : c'est le cas pour la DEVE, la DEPIL, la DAF, la DRH, la DOSI.

En contrepartie de cette contribution de l'Université au fonctionnement de l'IUT, une contribution est prélevée à la source sur son budget.

3.3.2. Bilan sur les services rendus par la DOSI

Le Service Commun appelé Direction Opérationnelle du Système d'Information (DOSI) a pour mission, au sein de l'Université, de mettre en place et de gérer pour l'IUT :

- Les moyens informatiques communs : serveurs et logiciels de gestion, serveurs de fichiers, d'impression, de messagerie, d'archivage, de sauvegarde....
- La création et gestion des sites Web, le développement ou intégration d'outils d'accès ou de traitement des données de gestion de l'établissement pour les services communs des composantes,
- L'accès aux différents services numériques via une plateforme nommée Environnement Numérique de Travail (ENT),
- Les moyens d'interconnexion des différents sites,
- L'assistance, le conseil et l'information des utilisateurs au bon usage des matériels informatiques, ainsi qu'aux outils de l'environnement de travail,
- La gestion du parc matériel informatique, téléphonique (TOIP), accès au réseau informatique dans les bâtiments,
- L'ingénierie (conception, déploiement et maintenance) des équipements audiovisuels et de visioconférence.

La DOSI a également pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI).

3.3.3. Bilan sur le Patrimoine

Site Gaston Berger	Site Enca-gnanne	Site Cité du Livre	Site Saint Jérôme	Site La Ciotat	Site Arles	Site Digne	Site Salon	Site Luminy	Site Gap
22 000 m2 sur emprise 32 680 m2	1 030 m2	714 m2	24 850 m2 sur emprise 53 500 m2	4245 m2 sur emprise 7 000m2	4 100 m2	2935 m2 sur emprise 4 000m2	3 686 m2	4 016 m2	900 m2 intégré dans le pôle GAP

Source ABYLA

Total : 75 000 m2 bâtis.

Les problématiques d'entretien ne sont pas les mêmes selon les types de locaux : les locaux anciens demandant de nombreuses mises en conformité (sites d'Aix et de Marseille St-Jérôme) tandis que le maintien en condition est allégé pour les locaux neufs des sites délocalisés.

3.3.4 Stratégie

- Déménagement de 2 départements et ouverture d'un nouveau site d'enseignement :
 - o A Aix, deux départements (Gestion urbaine et Métiers du Livre) sont installés depuis leur ouverture dans des locaux appartenant à la municipalité avec toutes les difficultés liées à cette situation (la dégradation des locaux due à l'impossibilité pour l'IUT d'en assurer la maintenance et l'absence de sécurisation des bâtiments). Le principe du déménagement de ces départements en un même lieu en 2020, dans des bâtiments appartenant à l'Université dans lesquels est déjà installée l'ESPE sur les budgets de la composante (déménagements/réaménagements), va permettre de régler les problèmes de fonctionnement au quotidien
 - o A Marseille l'ouverture du département Génie Civil en 2020 dans les locaux de Polytech à Château Gombert doit permettre de bénéficier des équipements technologiques de cette composante sur budget CPER.
- Programme pluriannuel d'investissement d'AMU

L'IUT bénéficie de ce programme piloté par la DEPIL pour la période 2019-2027 pour plus de 9.545 millions d'euros. Les thématiques prioritaires qui seront déclinées sur tous les sites de l'IUT en sont : l'accessibilité programmée (ADAP), la sécurité, l'efficacité batimentaire et l'efficacité énergétique.

CONCLUSION

L'IUT d'Aix-Marseille est un IUT dynamique pédagogiquement et en bonne santé financière. La stratégie de l'IUT repose sur un deux axes forts : un dynamisme sur l'offre de formation tant sur sa forme (ouvertures en apprentissage, génie civil, développement des formations courtes...) que sur son contenu pédagogique (lien formation/recherche, pédagogie active) et une optimisation/stabilisation des moyens permettant ce dynamisme. Cette stratégie a pour but de s'adapter à un environnement toujours changeant et de plus en plus exigeant (DUT 180, loi sur la formation professionnelle, loi sur l'apprentissage). Elle vise aussi à préserver une organisation performante et un cadre de travail agréable, ainsi que des perspectives pour les personnels administratifs (repyramidage et prise en compte du changement), les enseignants (PRAG, PRCE, LRU) et enseignants-chercheurs (respect de la part dédiée à la recherche).

Axes stratégiques	Objectifs	Indicateurs	
Dynamiser l'offre de formation	Affirmer une identité territoriale	<i>Existence d'une spécificité thématique pédagogique sur chaque site.</i>	
	Ouverture d'un DUT Génie Civil-construction durable	<i>Ouverture du département génie civil et construction durable</i>	
	Le renforcement du développement des flux de bacheliers technologiques et du continuum -3/+3		<i>Nombre de lycéens concernés par le dispositif Pass IUT</i>
			<i>Nombre d'outils déployés à destination des professeurs principaux.</i>
	Renforcer l'attractivité des licences professionnelles pour les DUT	<i>Part des étudiants en alternance dans les effectifs de licences professionnelles</i>	
	Le DUT en 180 ects, un nouveau défi ?	<i>Indicateur : mise en place du DUT en 180 ects (si le diplôme est créé)</i>	
	Développer la vie étudiante	<i>Nombre d'actions identifiées de la VE au sein de l'IUT Nombre de fonds demandés et obtenus Nombre de projets de site développés</i>	
	Développer des projets interdisciplinaires	<i>Nombre de projet interdisciplinaire</i>	
	Développer des lieux d'apprentissage appropriés pour les nouvelles méthodes pédagogiques	<i>Nombre d'ouverture de lieux innovants dédiés à la pédagogie</i>	
	Mettre à disposition des outils pour gérer l'hétérogénéité	<i>Nombre de modules de soutien mis à disposition. Mise en place du plan « réussir son S1 » Taux de réussite des étudiants.</i>	
	Accompagner les étudiants dans la professionnalisation	<i>Nombre d'outil mis à disposition sur la professionnalisation. Pourcentage d'intervenants professionnels à 20% en DUT et 30% en licence professionnelle minimum.</i>	
	Soutenir les enseignants dans les mutations pédagogiques	<i>Nombre de demi-journée thématique organisée.</i>	
Intensifier les relations avec les autres composantes	<i>Le nombre de partenariat avec d'autres composantes d'AMU.</i>		

	Développer les partenariats avec les entreprises	<i>La mise en place du CRM effective Le nombre d'événements entreprise organisés</i>
	Promouvoir les certifications professionnelles individuelles	<i>Nombre de certifications proposé aux étudiants.</i>
	Continuer à ouvrir des formations en apprentissage.	<i>Nombre de nouvelle formation en apprentissage.</i>
	Développer la formation tout au long de la vie	<i>Nombre de VAE et formation courte.</i>
	Améliorer la relation avec les anciens étudiants	<i>Degré de complétude de la base des alumni Nombre d'actions à l'attention des anciens.</i>
	Diversifier les partenariats internationaux pour accroître les effectifs sortants.	<i>Nombre de nouveaux partenaires Nombre de places à l'international</i>
	Développer les flux internationaux entrants	<i>Nombre de modules en anglais Nombre d'étudiants étrangers accueillis</i>
	Acquérir une certification qualité au niveau IUT	<i>Certification de l'IUT dans un délai de 5 ans.</i>
Tout en préservant une organisation performante et un cadre de travail agréable et des	Assurer des conditions favorisant la production scientifique	<i>Nombre de séminaires interdisciplinaires organisés. Amélioration du ratio entre le nombre de MCF et de PR. Amélioration du ratio entre enseignants chercheurs du secondaire et du tertiaire. Maintenir le niveau de publication</i>

perspectives pour les personnels	Tenter d'accroître du potentiel enseignant	<i>Nombre de demande de postes au bonus masse salariale. Le Nombre de demande de CME.</i>
	Améliorer la prévision financière de la masse salariale	<i>Lualité de prévision des charges à payer.</i>
	Mettre en place une politique RH BIATSS pertinente avec l'évolution des métiers et de l'environnement	<i>Diminution de la part de C dans la structure des emplois. Nombre de personnel en soutien direct à la pédagogie. Nombre d'actions mises en place pour soutenir les personnels au concours.</i>
	Stabiliser les ressources financières	<i>Une augmentation des ressources de l'apprentissage a minima égale à la baisse des ressources liées à la formation continue. Une stabilisation de la taxe d'apprentissage.</i>
	Assurer le fonctionnement et favoriser les projets d'investissements	<i>Maintenir le budget de fonctionnement (ou accroître légèrement si ouverture du département génie civil) Accroître la part d'investissement sur projets.</i>
	Décloisonner les départements	<i>Le nombre de projet et événements inter-départements organisé.</i>

Suivi

Un rapport synthétique d'avancement annuel accompagné d'un tableau de bord permettra le suivi de ce contrat et le cas échéant, la mise en œuvre d'actions correctives.

Ce rapport, après validation par le conseil de l'IUT puis le CA de l'université sera communiqué à la Commission Consultative Nationale et à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle.

Fait à

Fait à

Le

Le

Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

Sophie LENGRAND-JACOULET
Directrice de l'IUT d'Aix-Marseille

Fait à

Le

Georges Dorgal
Président du Conseil d'Institut d'Aix-Marseille.

ANNEXE 1

OFFRE DE FORMATION IUT d'AIX-MARSEILLE

FI : formation initiale

FC : formation continue et/ou contrat de professionnalisation

FA : formation en apprentissage

AS : Année spéciale (DUT en 1 an)

INT : formation en intensif (S1 et S2 de janvier à juin)

DEPARTEMENTS	DIPLOMES	FI	FC	FA	AS	INT
CHIMIE (CH)	DUT CHIMIE option Chimie Analytique et de Synthèse et option Chimie Industrielle	X	X	X		
	LP Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement Méthodes et Techniques d'Analyses Chimiques et Biologiques (MTACB)		X			
	LP Chimie Industrielle Contrôle et amélioration des Procédés Chimiques (en collaboration avec GCGP) (CAPC)		X	X		
GENIE CHIMIQUE- GENIE DES PROCEDES (GCGP)	DUT GCGP option Procédés et option Bio-Procédés	X	X			
GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE(GEM)	DUT GEII	X	X	X		
	LP Métiers de l'électronique : fabrication de cartes et de sous-ensembles électroniques. Electronique pour objets connectés et Smarts-Grid (EPOCS)		X	X		
	LP Métiers des réseaux informatiques et télécommunications - Réseaux Sans Fils et Haut-Débit (RSFHD)		X	X		
GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE(GES)	DUT GEII	X	X			

	LP Métiers de l'électricité et de l'énergie - Electrotechnique et électronique de puissance (EEP)		X			
	LP Métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués - Intégration des systèmes embarqués pour l'aéronautique et les transports (ISEAT)		X	X		
	LP Systèmes automatisés et réseaux et informatique industrielle - Systèmes automatisés, réseaux et instrumentation (SARI)		X			
GENIE THERMIQUE ET ENERGIE (GTE)	DUT GTE		X			
	LP Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique - Gestion et Maintenance des Installations Energétiques (GMIE)		X	X		
	LP Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique - Maîtrise de l'Energie et Energies Renouvelables (MEER)		X	X		
MESURES PHYSIQUES (MP)	DUT MP	X	X			
	LP Métiers de la santé : technologies - Maintenance et technologie Biomédicale (MTB)		X	X		
	LP Santé : Optique professionnelle		X	X		
	DU Contactologie		X			
	DU Dosimétrie		X			
TECHNIQUES DE COMMERCIALISATIONS (TC) MARSEILLE	DUT TC	X	X			X

	LP Commerce et distribution - Manager de rayon (DISTRISUP)		X	X		
	LP Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques (COMTOUR)	X	X			
TECHNIQUES DE COMMERCIALISATIONS (TC) AIX	DUT TC	X	X	X		
	LP E-commerce et marketing numérique - Communication digitale et médias sociaux (DIGICOM)	X	X			
	LP Commerce et distribution - Manager de rayon (DISTRISUP)		X	X		
	LP Commercialisation de produits et de services - Action commerciale interentreprise (ACI B TO B)		X	X		
GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA) MARSEILLE	DUT GEA option GCF - Gestion Comptable et Financière et option GMO - Gestion et Management des Organisations	X	X		X	X
	LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie - Gestion de la paie et du social		X	X		
	LP Management et gestion des organisations - Chargé de projet digital (PROJET DIGITAL)	X	X			
	LP Management et gestion des organisations - Management de PME-PMI (MAAP)		X			
	LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière - Management financier et comptable (MAFICO)		X	X		
	LP Commercialisation de produits et de service - Marketing relationnel en B to C (MRN BTOC)		X			

	LP Métiers de la gestion et de la comptabilité - Responsable de portefeuille client en cabinet d'expertise (RPC)		X	X			
GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA) AIX	DUT GEA option GCF - Gestion Comptable et Financière et option GRH - Gestion des Ressources Humaines	X	X	X	X	X	
	LP Métiers de la gestion et de la comptabilité - Contrôle de gestion - Contrôle et pilotage des performances (CPP)		X	X			
	LP Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi (GRH)		X	X			
	LP Métiers de la mode - Gestion et développement des produits de la mode (MODE)		X				
GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA) GAP	DUT GEA Option GCF - Gestion Comptable et Financière et Option GMO - Gestion et Management des Organisations	X	X				
	LP Métiers de l'informatique : applications Web - Mobilité internet et Web (MIW)	X	X				
INFORMATIQUE ARLES	DUT INFORMATIQUE	X	X				
	LP Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels (CODESI)	X	X				
INFORMATIQUE AIX	DUT INFORMATIQUE	X	X	X			
	LP Métiers de l'informatique : applications Web - Web, e-commerce et big data (DEV WEB)	X	X	X			
METIERS DU MULTIMEDIA ET DE L'INTERNET	DUT Métiers du multimédia et de l'Internet	X	X				

	LP Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web - Création pour le web (CREA WEB)	X	X			
GENIE BIOLOGIQUE	DUT Génie Biologique option Agronomie et option Génie de l'Environnement	X	X			
	LP Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement - Gestion et optimisation des systèmes de traitement de l'eau (GOSTE)		X	X		
	LP Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique - Géomatique de l'environnement, du tourisme et de l'aménagement en montagne (SIG)		X	X		
GESTION ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE	DUT GACO	X	X			
	LP Métiers du tourisme : communication et valorisation des territoires - Tourisme durable (TDU)		X	X		
RESEAUX ET TELECOM	DUT RT	X	X			
	LP Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux (ASUR)		X	X		
HYGIENE SECURITE ET ENVIRONNEMENT	DUT HSE	X	X	X		
	LP Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement - Prévention et gestion des risques en santé, sécurité, environnement (PGRSSE)		X	X		
	LP Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire - Radioprotection et sûreté nucléaire (RSN)		X	X		
	DU Prévention des Risques Professionnels		X			

	DU Prévention et Gestion des Risques liés à l'Hygiène		X			
INFORMATION-COMMUNICATION	DUT Info-Com option Métiers du Livre et du patrimoine	X	X			
	LP Métiers du livre : documentation et bibliothèques - Bibliothèque (BIBLIOTHEQUE)	X	X			
	LP Métiers du livre : édition et commerce du livre - Librairie (LIBRAIRIE)		X	X		
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT GMP	X	X	X		
	LP Métiers de l'industrie : conception de produits industriels (CPI)	X	X			
	LP Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels - Industrialisation des systèmes automatisés de production (ISAP)	X	X			
	LP Sécurité des biens et des personnes : inspection des sites industriels (ISI)		X			
	LP Métiers de l'industrie : industrie aéronautique(AERO) <ul style="list-style-type: none"> - parcours Technologie des aéronefs - parcours Maintenance aéronautique - parcours Systèmes aéronautiques et spatiaux - parcours Motorisation aéronautique - parcours Pilotage et navigation aérienne 		X	X		
	DU Maintenance Electronique Avionique		X			

	DU Maintenance Mécanique Aéronautique		X			
	DU Principes et Simulation de Vol		X			
	DU Sciences et Techniques Aéronautiques		X			
	DU Technologie de l'Aéronef et Maîtrise des Risques		X			
	DU Circulation Aérienne		X			
	DU Systèmes Sol Air Aérospatiaux		X			
GESTION LOGISTIQUE ET TRANSPORT	DUT GLT	X	X	X		
	LP Logistique et pilotage des flux : management logistique opérationnel en milieu industriel (MLOMI)		X			
	LP Gestion des achats et des approvisionnements : organisation et gestion des achats (OGA)		X	X		
	DESU Gestion des Opérations Logistiques (GOL)		X	X		
CARRIERES SOCIALES	DUT Carrières Sociales option Gestion Urbaine	X	X			
	LP Développement de projets de territoires : conduite de projets territoriaux durables (CPTD)		X	X		

TOUT DEPARTEMENT	DU ETI	X	X				
------------------	--------	---	---	--	--	--	--